

# dial

## diffusion de l'information sur l'Amérique latine

47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS - 75006 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 46.33.42.47

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1237 - 15 octobre 1987 - 3 F

### D 1237 ARGENTINE: L'OPINION DU CHEF DE L'ARMÉE

Le 26 juillet 1987, le journal *La Nación* publiait une interview du général José Caridi, chef de l'état-major de l'armée argentine. Nommé en remplacement du général Rios Ereñú (cf. DIAL D 1045), le nouveau chef d'état-major inscrit ses déclarations dans le contexte de la rébellion militaire d'avril 1987, dite "de la Semaine Sainte", qui a sérieusement ébranlé le pouvoir civil du gouvernement Alfonsín et qui a abouti à une nouvelle loi d'amnistie sur le devoir d'obéissance (cf. DIAL D 1192, 1222 et 1236). Le général Caridi rappelle, dans son interview, la légitimité de l'action militaire dans la répression sous la dictature au titre de la légitime défense de la nation. Ci-dessous, texte de ses déclarations. Nous avons omis ce qui porte sur les aspects techniques de la restructuration de l'armée et sur la situation juridique des deux principaux responsables de la mutinerie de la Semaine Sainte.

Note DIAL

### INTERVIEW DU GÉNÉRAL CARIDI

(Intertitres de DIAL)

(...)

#### (La cohésion de l'armée)

*La Nación* - L'armée a-t-elle liquidé toutes les séquelles des épisodes de la Semaine Sainte?

Les événements de la Semaine Sainte ont résulté d'un ensemble de facteurs qui ont agi sur l'institution militaire et son personnel créant une situation qui a donné naissance à des attitudes et à des comportements différents. Trois mois après ces événements qui ont sans aucun doute commotionné l'armée et le pays, la situation a évolué avec la disparition de ses aspects les plus conflictuels et urgents.

Des questions importantes restent en suspens mais doivent être réglées, ce à quoi nous sommes en train de travailler. La chaîne du commandement a été reconstituée à tous les niveaux. La cohésion de l'institution militaire - qui en fait n'a jamais été ébranlée - est totale, de même que le sens de la discipline.

#### (L'image de marque de l'armée)

L.N. - Les cadres subalternes de l'armée, d'après ce qu'on dit, veulent une réaffirmation de l'image de marque de l'armée car ils entendent qu'elle a été et qu'elle continue d'être l'objet d'attaques systématiques de la part de secteurs déterminés de la société. Quelle est votre opinion sur ce point?

C'est un sujet qui a préoccupé et préoccupe l'armée. L'image de marque (1) de l'armée n'est pas le privilège des cadres subalternes, elle est l'aspiration qui va du chef d'état-major général au sous-officier le plus modeste. Nous avons été attaqués comme institution hier déjà, nous le sommes encore aujourd'hui. Le président de la nation lui-même, lors du repas de confraternisation des forces armées (2), a publiquement attiré l'attention sur une recrudescence colossale des campagnes d'action psychologique contre les différentes armes.

Nous attendons tranquillement, dans la sécurité et la confiance, car rien ne pourra affecter le sens de l'appartenance à l'institution militaire et l'orgueil d'être à son service qui caractérisent l'âme du vrai soldat. Notre expectative est d'autant plus grande que nous sommes convaincus que cette réaffirmation de notre image de marque ne tardera pas.

**L.N. - Mon général, d'après vous, quels sont les problèmes à résoudre pour que les forces armées s'intègrent définitivement, et sans ressentiment d'aucune sorte, dans l'ordre constitutionnel?**

J'entends que les forces armées soient définitivement intégrées à l'ordre constitutionnel. En ce sens il n'y a aucun ressentiment d'aucune sorte. S'il y en avait, ce serait au compte et au risque de secteurs sociaux ou intérêts étrangers et extérieurs, lesquels cachent très souvent leurs véritables intentions en semant la confusion dans l'opinion publique par de telles questions sur les institutions.

Je pense que la promulgation de la loi de défense nationale renforcera cette intégration déjà existante, en facilitant la participation des différentes armes à la défense de la nation conformément à leurs compétences, ce qui est la raison d'être de l'instrument militaire.

L'armée souhaite et désire le renforcement institutionnel que lui procure ce cadre, de sorte qu'elle puisse se perfectionner professionnellement sur tous les plans, en plein accomplissement des déterminations de son règlement intérieur selon lesquelles *"l'objectif principal de l'activité des officiers, sous-officiers et hommes de troupe, dans l'exercice de leurs fonctions, est la préparation à la guerre"*.

(...)

(Société civile et Armée)

**L.N. - Que faut-il faire, selon vous, pour parvenir à une parfaite harmonie entre la société civile et les forces armées?**

L'harmonie commence quand on se refuse d'en appeler à de faux dilemmes. Il n'y a qu'une société et il n'est pas recevable de la diviser en société civile et en forces armées.

Tout militaire a une mère civile, une épouse civile, des enfants civils, des amis civils et dans l'armée elle-même il travaille au coude à coude avec des civils. Est-il alors recevable de parler de société civile d'un côté et de forces armées de l'autre?

Je crois que l'harmonie est continue quand la société a pleinement conscience de la nécessité de déléguer des fonctions spécialisées à une institution quelle qu'elle soit. L'harmonie est objectivement réelle quand cette institution administre la preuve qu'elle remplit parfaitement cette délégation.

[1] Littéralement: "la revendication" [NdT].

[2] Le 7 juillet 1987 [NdT].

Il y faut une compréhension mutuelle et un souci affirmé de l'avenir. La communauté nationale doit comprendre qu'il y a certaines valeurs, comme la subordination, la discipline, la loyauté, l'esprit de sacrifice et l'esprit de corps, qui ne sont certes pas l'exclusivité des militaires mais propres à la société tout entière, même si l'armée les privilégie en fonction de sa mission spécifique et des obligations que lui impose la nation. Le souci affirmé de l'avenir nous sert à prendre tous ensemble la responsabilité de construire un pays qui n'est pas autre que celui rêvé par nos prédécesseurs, et à la concrétisation duquel nous devons oeuvrer à notre tour.

(la nécessaire confiance envers l'armée)

**L.N. - Auriez-vous quelque chose de plus à dire à l'opinion publique et que nous n'avons pas évoqué dans cette interview?**

La compréhension à laquelle aspire la société argentine repose sur des gestes de confiance mutuelle. L'Armée argentine, tout au long de l'histoire, a accompagné le destin de la nation en donnant des preuves irréfutables de sacrifices permanents à son service.

En ce sens, l'important est le permanent plutôt que le conjoncturel. Aussi l'institution militaire s'identifie-t-elle aux grands objectifs de sa compétence, et désire-t-elle la grandeur du pays par l'accomplissement de sa mission spécifique.

Dans cette perspective l'armée n'aspire qu'à être un ferme soutien du système républicain et démocratique en vigueur dans la nation. Le citoyen argentin doit avoir l'assurance qu'il a une armée spirituellement saine, avec des hommes prédisposés par vocation à donner le meilleur d'eux-mêmes à leur communauté.

L'armée attend la considération et le respect en tant qu'institution permanente de la République. C'est là une exigence fondamentale de son existence et un facteur de concorde pour la société argentine dans son ensemble.

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)